

Séance ordinaire du 25 avril 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-cinq avril deux mille vingt-deux à seize heures dix, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, Edith Bellemare, assistante-greffière, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-04-05

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 25 avril 2022.

CE-2022-04-06

Vente du lot 5 098 036 du cadastre du Québec à Paradis portes d'acier inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot et abrogation de la résolution CE-2022-03-69 « Vente du lot 5 098 036 du cadastre du Québec à Paradis portes d'acier inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot »

[Document d'aide à la décision DEV-2022-035-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'accepter l'offre d'achat de Paradis portes d'acier inc. du lot 5 098 036 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-035-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Paradis portes d'acier inc., d'affecter un montant de 189 413,61 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente de ce terrain, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2022-03-69 « Vente du lot 5 098 036 du cadastre du Québec à Paradis portes d'acier inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot ».

CE-2022-04-07

Vente d'une partie du lot 6 420 173 du cadastre du Québec à Gestion Lami inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et abrogation de la résolution CE-2022-03-71 « Vente d'une partie du lot 6 420 173 du cadastre du Québec à Gestion Lami inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot »

[Document d'aide à la décision DEV-2022-040-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'accepter l'offre d'achat de Gestion Lami inc. d'une partie du lot 6 420 173 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-040-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion Lami inc., d'affecter un montant de 308 899,80 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2022-03-71 « Vente d'une

partie du lot 6 420 173 du cadastre du Québec à Gestion Lami inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot ».

CE-2022-04-08

Financement de la dépense relative à l'acquisition de mobilier, d'équipements audio-visuel et technologiques et aux honoraires professionnels, aux salaires et à la gestion documentaire du projet de transformation de l'organisation du travail et d'espaces (projet *Lévis 2.0*)

[Document d'aide à la décision APP-2022-037-R-2](#)

Il est résolu de financer les dépenses relatives à l'acquisition de mobilier, d'équipements audio-visuel et technologiques du projet de transformation de l'organisation du travail et des espaces au montant maximal de 466 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-91.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer les dépenses relatives aux honoraires professionnels, aux salaires et à la gestion documentaire du projet de transformation de l'organisation du travail et des espaces au montant maximal de 3 000 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2022-04-09

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 avril 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 19 avril 2022.

CE-2022-04-10

Attribution de contrats pour la location de divers véhicules pour les années 2022 à 2025

[Document d'aide à la décision APP-2022-071-R-1](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour la location de divers véhicules pour les années 2022 à 2025 (appel d'offres 2022-50-29), de la façon suivante :

- lot 1, véhicules légers :
 - ✓ à La compagnie de location d'autos entreprise Canada, pour une dépense estimée à 119 932 \$, avant TPS et TVQ, pour le premier rang du répertoire du lot 1, pour une durée de trois ans;
 - ✓ à Location sauvageau, pour une dépense estimée à 144 941 \$, avant TPS et TVQ, pour le deuxième rang du répertoire du lot 1, pour une durée de trois ans;

conformément au devis et à leurs soumissions.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les

contrats pour la location de divers véhicules pour les années 2022 à 2025 (appel d'offres 2022 50 29), de la façon suivante :

- lot 2, camionnettes, camions, fourgons, véhicules utilitaires et accessoires :
 - ✓ à La compagnie de location d'autos entreprise Canada, pour une dépense estimée à 783 417 \$, avant TPS et TVQ, pour le premier rang du répertoire du lot 2, pour une durée de trois ans;
 - ✓ À Location sauvageau, pour une dépense totale estimée à 890 696 \$, avant TPS et TVQ, comprenant un montant de 835 230 \$ pour le deuxième rang du répertoire du lot 2, en supplément d'un montant de 55 466 \$ représentant les options prévues au bordereau de prix ventilé, pour une durée de trois ans;

conformément au devis et à leurs soumissions.

CE-2022-04-11

Attribution du contrat pour les services professionnels en accompagnement stratégique dans la planification, la conception et la transition vers de nouveaux lieux et modes de travail (lot 1), en architecture d'affaires (lot 2) et en technologies de l'information (lot 3)

[Document d'aide à la décision APP-2022-046](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les services professionnels en accompagnement stratégique dans la planification, la conception et la transition vers de nouveaux lieux et modes de travail (lot 1), en architecture d'affaires (lot 2) et en technologies de l'information (lot 3) (appel d'offres 2021-55-142), de la façon suivante :

- pour le lot 1, à Deloitte inc., pour une dépense estimée à 170 000 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 2, à Levio conseils inc., pour une dépense estimée à 195 600 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 3, à Levio conseils inc., pour une dépense estimée à 126 000 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

CE-2022-04-12

Appui au dépôt de deux projets au *Programme d'habitation abordable Québec*

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer le dépôt par l'organisme du projet *OMH Umamo* pour 111 logements sociaux et abordables dans l'arrondissement de Desjardins, en vertu du *Programme d'habitation abordable Québec*.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer le dépôt par l'organisme du projet *Sila* pour 120 logements sociaux et abordables dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est, en vertu du *Programme*

CE-2022-04-13

Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du Plan d'action de la *Politique de développement social et communautaire de la Ville* pour l'année 2022 et aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 62 000 \$ provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du *Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire*, tel qu'il est mentionné à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2022-007.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de :

- 3 500 \$ au Centre de services scolaire des navigateurs, pour soutenir la mise en œuvre d'une programmation d'activités de loisir permettant la découverte et la mise à l'essai des équipements de la Ville par les personnes immigrantes;
- 5 000 \$ à Convergence action bénévole, pour soutenir la réalisation du programme Accès-transport Lévis;
- 12 000 \$ à la Corporation de développement communautaire de Lévis, pour soutenir la diffusion des services, des événements et des activités d'organismes à but non lucratif sur le territoire ;
- 15 000 \$ à Convergence action bénévole, pour soutenir les réflexions et les travaux sur la mutation du bénévolat et son impact sur le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre dans les organismes communautaires ;
- 6 500 \$ au Centre aide et prévention jeunesse, pour soutenir la promotion et faire connaître les services et les installations de la ville aux personnes immigrantes, par la réalisation d'une vidéo.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de :

- 20 000 \$ à l'Office municipal d'habitation de Lévis, pour soutenir l'implantation d'un bureau de placement en colocation et en cohabitation.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 50 000 \$, provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la *Politique de développement social et communautaire*, pour soutenir la mise en place d'un programme d'adaptation de la cour municipale de Lévis pour les clientèles ayant des particularités, et ce, en vue de la conclusion éventuelle d'un contrat de service à intervenir à cet effet.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 142 500 \$ provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la *Politique de développement social et communautaire*, et à même ce montant, procéder à des appels d'intérêt auprès des organismes reconnus par la Ville pour :

- le développement de mesures visant à faciliter l'utilisation du transport collectif par les personnes âgées et les personnes handicapées (5 000 \$) ;
- la réalisation de nouvelles activités de sensibilisation et de rapprochement interculturel (14 500 \$) ;
- la réalisation d'initiatives cadrant dans l'approche *Voisins solidaires*

- (18 000 \$) ;
- la mise en œuvre d’initiatives structurantes et d’intérêt collectif visant à briser l’isolement et à développer un réseau de soutien (20 000 \$) ;
 - la mise en œuvre d’initiatives structurantes qui amènent des individus appartenant à différentes générations à collaborer, et ce, dans le cadre de l’entente culturelle (5 000 \$) ;
 - la mise en œuvre d’un programme de sensibilisation, d’ateliers et de formations interculturelles, ayant pour but de soutenir l’installation et l’intégration des nouveaux arrivants (25 000 \$) ;
 - la mise en place d’un réseau de banques d’équipements sportifs et de matériel artistique, culturel et de loisir, offrant un service de prêts à faible coût, de dons ou la mise à disposition de matériel en libre-service dans les milieux ciblés (20 000 \$) ;
 - l’accompagnement de groupes de jeunes qui s’impliquent socialement dans leur communauté (15 000 \$) ;
 - la mise en œuvre d’initiatives inscrites au *Plan d’action de la Ville de Lévis à l’égard des personnes handicapées* (20 000 \$).

CE-2022-04-14

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 49.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
